

**EXTRAIT  
 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers**

en exercice	9
présents	6
Votants	8
procuration	2

L'an deux mil vingt-quatre le 14 mai, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 mai 2024

<b>Objet</b>
<b>N° 24/03/02</b>
<b>Contrat Départemental d'avenir et de solidarité (C.D.A.S.) 2024</b>
*
<b>Travaux de redimensionnement des aménagements du ruisseau du Courbe</b>

**Présents** Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET,

**Représentés** M. François COUTAGNE donne pouvoir à Mme Maryvonne ALVARD, Madame Rachel ROUSSET donne pouvoir à Mme Audrey PENIN

**Absents excusés** Mmes Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER, M. François COUTAGNE

**Secrétaire de séance** M. Jean-François DESHAYES

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de reprendre les buses d'évacuation et les caniveaux amonts et aval sous voirie du ruisseau du Courbe. En effet, lors des fortes intempéries et / ou de la fonte des neiges les aménagements existants ne permettent pas d'absorber les volumes d'eau ce qui crée des dégradations dues aux débordements et menace le bâti situé en aval. Les intempéries survenues à la mi-novembre 2023 ont montré qu'il est urgent d'intervenir sur ces installations afin de les redimensionner.

La commune a fait chiffrer la reprise des aménagements, le montant estimé s'élève à 4 607.00€HT.

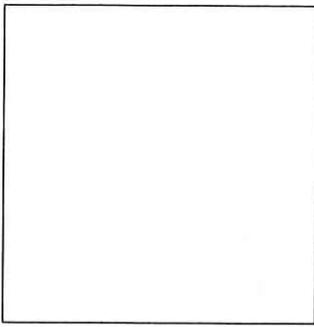
La commune de Vallorcine sollicite le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 3 685.00€ pour les travaux de redimensionnement des aménagements du ruisseau du Courbe

Le coût de ces travaux est estimé à 4 607€HT.

Il est proposé d'inscrire la demande de subvention comme suit :

<b>DÉPENSES</b>	
	Montant HT
Travaux	4 607.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 607.00 €</b>

<b>PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL</b>		
SUBVENTIONS		
	Montant HT	%
CDAS 2024	3 685.00 €	80.00%
Total Aides publiques	3 685.00 €	80.00%
AUTOFINANCEMENT		
	Montant HT	%
Fonds propres	922,00 €	20.00%
Total autofinancement	922,00 €	20.00%
<b>TOTAL</b>	<b>4 607,00 €</b>	<b>100,00%</b>



**Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention dans le cadre du CDAS 2024 ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré,  
Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
**M. Jean-François DESHAYES**



Acte certifié exécutoire le : 23/05/2024  
Télétransmis en Préfecture le : 23/05/2024  
Notifié ou publié le : 23/05/2024

Le Maire,  
**Jérémy VALLAS**



**La présente délibération est transmise à :**  
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville  
Madame le Trésorier de Sallanches